



ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

COMMUNE DE GOULT

(service réservé aux particuliers)

Date d'enlèvement **jeudi/2026**

Ne pas entreposer les objets sur la voie publique sans accord préalable de la mairie (04 90 72 20 16)

Service limité à 4 objets
répertoriés ci-dessous

Inscription à valider le mercredi avant 12h pour le lendemain suivant

RAPPEL

En aucun cas, les services techniques municipaux ne déménageront ou ne videront des maisons, greniers ou garages remplis d'objets divers. Le placoplâtre, le bois en grosse quantité, les pneus, appareils sanitaires, agrégats, ferrailles, déchets verts, menuiseries, boiseries, huisseries, etc., ne seront pas ramassés ; ils doivent être apportés à la déchetterie de **Coustellet ou de Apt** (service gratuit pour les particuliers).

DEMANDEUR

Prénom / Nom :

Tél. :

Adresse à Goult :

Lieu du dépôt des objets :

Entourez ou précisez maximum 4 objets à enlever.

OBJETS ENCOMBRANTS

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS	MOBILIER	DIVERS
• Lave-linge • Lave-vaisselle • Cuisinière • Téléviseur • Réfrigérateur • Congélateur • Autres (précisez) :	• Sommier • Matelas • Lit • Canapé • Fauteuil • Table • Chaise(s) • Armoire • Commode	• Vélo • Poêle • Autres (précisez) :

Le demandeur déclare ne faire procéder qu'à l'enlèvement des déchets encombrants répertoriés sur cette fiche.

Merci de retourner cette fiche à l'accueil de la mairie ou par courriel : **accueil-goult@orange.fr**

Date et signature :